

Conduire la complémentarité Livre 2 / Livre 3 pour « faire mouvement »

Le mot d'ordre du Congrès de Dijon «faire mouvement» a permis de lancer une réflexion sur la manière d'envisager le **développement partagé** des Livre 2 et Livre 3 au sein de la Fédération des mutuelles de France. Dès janvier 2015, afin de réinventer cette complémentarité, le bureau fédéral a créé un groupe de travail composé d'élus et techniciens des deux Livres sous l'égide de la fédération. Ces travaux ont été présentés lors de la CNMF du 2 juin et ont conduit à la tenue des rencontres interrégionales des 15, 22 et 24 septembre.

Le Livre 3, la vitrine de notre identité politique

Les SSAM ont toujours été un axe stratégique des Mutuelles de France dans la perspective de proposer une offre globale aux côtés du Livre 2. Avec 300 SSAM sur le territoire, nous représentons 15% des réalisations de la FNMF. Néanmoins, le développement des réseaux de soins, la contraction des marges pour les deux Livres, l'ANI et les réseaux de soins ont bouleversé le modèle économique des mutuelles de Livre 2 comme celui des structures gestionnaires de SSAM. La séparation des activités avec la fin d'un mode de relation économiquement imbriqué sur un même territoire entre les mutuelles de Livre 2 et les structures Livre 3, a entraîné un éloignement de nos activités et une méconnaissance réciproque des projets.

Pour autant, le Livre 3 demeure un véritable enjeu pour le développement stratégique des mutuelles de Livre 2 et un outil de différenciation face aux assureurs et institutions de prévoyance dans un contexte où la banalisation du modèle mutualiste menace notre activité et notre engagement pour l'accès aux soins de tous.

Pour ces raisons, les interrégionales ont rappelé la nécessité de faire vivre un projet partagé au bénéfice des deux activités, en cohérence avec le projet social des Mutuelles de France.

Retour sur les interrégionales

Plusieurs échanges sont venus saluer la démarche participative qui a permis une co-construction grâce à de réels temps d'échanges ascendants. La rapidité avec laquelle a été mené ce travail a été appréciée. Les propositions adoptées à une large majorité lors de l'AG¹ ont vocation à être nourries, enrichies et déclinées en fonction des spécificités territoriales. La feuille de route qui en est issue présente 4 orientations qui ont été soumises au vote de l'AG :

1. Décliner le projet social d'une offre globale de santé des mutuelles de France et l'inscrire de manière formelle dans les instances
2. Offre et développement commun : une feuille de route pour chacun, une responsabilité pour tous
3. Favoriser l'apport de financement pour le développement du livre 3
4. Des réponses organisationnelles pour garantir la mise en œuvre de ces orientations.

1. Conduire une réelle reconnexion du Livre 2 /Livre 3

Des intervenants sont venus rappeler l'**engagement social** des Mutuelles de France en précisant qu'il faut cesser d'appréhender le Livre 3 au seul prisme de son coût mais plutôt comme une partie de la réponse à la problématique de l'accès aux soins. Historiquement, les activités des deux Livres n'ont de sens qu'envisagées ensemble. Les délégués ont souhaité ne pas cloisonner le débat et évoquer ces thématiques de concert. Ils ont désigné la Fédération comme lieu de réinventer la complémentarité entre les deux Livres et d'impulser au sein des groupements et des territoires un développement partagé.

Des élus du Livre 2 se sont exprimés pour demander une formation aux enjeux de la gestion du Livre 3. En outre, l'idée de l' élu du Livre 3 dans les CA du Livre 2 a été reprise.

2. Faire émerger une dynamique commune entre les deux Livres

Les échanges sont revenus sur les manières de **recréer des synergies** entre les deux Livres : le partage de compétences, la mutualisation des RH ou encore des locaux. La question de l'échelle de mutualisation a été soulevée, certains groupements dont l'ancrage territorial des deux activités perdure ont fait part de leur expérience. Néanmoins, il s'agit d'un défi difficile à relever au moment où la territorialité des Livres 3 fait face à la concentration des Livres 2.

Les débats ont dégagé des terrains d'innovation pour le Livre 3 dans la perspective d'évoluer vers des offres plus globales (vieillesse, prévention, éducation). En outre, le Livre 3 apporte une réelle plus-value aux Livres 2 dans le cadre des contrats de groupe, par rapport aux autres types de complémentaires, en proposant une offre globale où le Livre 3 permet de réduire le reste à charge des adhérents et le montant des prestations versées par le Livre 2.

¹ Extrait du PV « Cette résolution est adoptée à la majorité des voix. Sur 153 délégués présents ou représentés, 2 délégués n'ont pas participé au vote et 16 se sont abstenus. »

Valoriser l'offre des SSAM

Les centres de santé, qui agissent en complément du service public de santé, ont également un effet positif sur la tarification des libéraux dans leur environnement immédiat en encourageant un alignement sur les tarifs opposables. Ainsi, le manque de reconnaissance par les pouvoirs publics de cette alternative à l'offre libérale a été plusieurs fois déploré. Un travail de promotion des centres de santé doit être effectué auprès des ARS afin de présenter l'offre mutualiste (ce travail de lobbying pourrait éventuellement déboucher sur l'acquisition de nouveaux financements).

3. Favoriser l'apport de financements pour le développement du Livre 3

Le modèle économique des SSAM procède d'un équilibre complexe qui se réalise entre les différentes activités. Dans un contexte où les finances du Livre 2 vont être transformées par l'ANI, les ratios de Solvabilité 2 et la généralisation de la complémentaire, plusieurs participants ont insisté sur la nécessité que ces contraintes nouvelles soient prises en compte dans les propositions favorisant de nouveaux modes de financement du Livre 2 vers le Livre 3. Ils se sont dits à l'écoute des pistes novatrices qui ont été avancées : fondation, défiscalisation, investissement stratégique dans le cadre de Solvabilité 2, financements en lien avec l'ESS tout en insistant sur le caractère volontaire de la démarche. Il s'agit de combiner habilement ces différentes propositions car chacune à ses limites..

Plusieurs groupements ont évoqué leur manque de connaissance pour chercher les financements existants et ont demandé l'appui méthodologique de la Fédération.

Les débats de l'AG ont également mis en avant que nous avons des ressources qu'il s'agissait d'exploiter pleinement, par exemple en conférant aux GIEs Mutoptic et DEM un dimensionnement plus opérationnel.

4. Réponses organisationnelles

Renforcer le rôle des DT

Elles ont la charge de la déclinaison locale du projet stratégique de la Fédération afin d'en faire de véritables lieux d'échanges et de partage d'expertise - les interrégionales en sont un exemple probant. Plusieurs retours positifs sur des actions conduites par les DT en liens avec leurs partenaires de proximité ont été faits. Néanmoins, l'hétérogénéité de la capacité des DT à travailler en commun et à impulser des orientations a été mise en lumière. Alors que les gouvernances de nos mutuelles se concentrent de plus en plus, il est essentiel que nous conservions, au travers des DT, de lieux d'échanges et de militantisme. Le redécoupage des régions administratives doit nous interroger pour repenser certaines synergies. Un plan de travail harmonisé est en cours d'élaboration pour répondre à ces besoins.